

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 60 (1998)
Heft: 2

Rubrik: La co-digestion est l'avenir du biogaz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Si Hans Rüfenacht vient de remettre le domaine à son fils Christophe, il continue à surveiller son œuvre de pionnier, l'installation de méthanisation.

Après avoir roulé sa bosse au Népal, en Amérique et en d'autres lieux, Hans Rüfenacht et sa famille reprennent le domaine de Villars l'Eperd, 23 hectares qui se répartissent entre maïs (7 ha), blé (6-7 ha), prés 3-4 ha) et quelques 4 ha de pommes de terre (plants) et de colza. En 1969, il décide d'abandonner les laitières pour se lancer dans l'engraissement des bovins. Dans une étable cossue, une vingtaine de veaux disposent d'une épaisse litière et les taurillons – une trentaine – sont gardés sur caillebotis. La viande sera écoulée sur le marché sous le label «Mon pays». En 1980, réfléchissant aux conséquences d'une éventuelle crise pétrolière, H. Rüfenacht visite quelques installations de biogaz et décide d'en construire une.

Si les débuts sont plutôt hésitants: pertes d'énergie due au manque d'isolation du digesteur, coproduction électricité/chaleur trop onéreuse, il se rend compte que non seulement il peut réaliser des économies par d'autres moyens, mais qu'en cas

de pénurie, le biogaz serait utilisable comme carburant pour son tracteur. Actuellement, le biogaz produit suffisamment d'énergie pour le chauffage et les installations sanitaires de l'exploitation. Quant à la qualité du lisier, elle est excellente après méthanisation. Sans idéalisme, souligne H. Rüfenacht, la production de biogaz serait sûrement interrompue depuis longtemps: l'entretien et surtout les réparations deviennent de plus en plus difficiles, les pièces de rechange sont aussi rares que chères; il faut parfois les commander en Allemagne. S'ajoutent à cela, les nouvelles prescriptions redéfinissant les conditions de détention des animaux dont l'entrée en vigueur se fera d'ici une année ou deux. Les caillebotis ne seront alors plus autorisés et le fils d'H. Rüfenacht, Christophe, qui vient de reprendre le domaine, reste pensif ... Poursuivre l'engraissement des bovins, renouveler la station de biogaz? De réponses, il n'y en a pas pour l'instant. L'enquête de Prométerre montre en effet que plusieurs installa-

Echos du stamm biogaz à Lully-sur-Morges

La co-digestion est l'avenir du biogaz

Franca Stalé – ASETA

La crise pétrolière des années septante a eu du bon: l'homo helveticus – entre autres semblables – commence à penser «écolo». Certains passent de la parole aux actes et prennent conscience, qu'à défaut de changer le monde, ils pourraient essayer de ménager l'environnement. Si le roseau de Chine et autres kénaf n'étaient pas encore à la mode, le biogaz commençait déjà à recruter ses adeptes: entre la fin des années septante et le milieu des années huitante, c'est le boom et les installations «à usage personnel» ne cessent de se multiplier! Un calme plat succède à cette période d'engouement et la toute dernière enquête menée cette année par Prométerre fait état de ... 6 installations en fonction en Suisse romande. H. Rüfenacht, agriculteur à Chesalles-sur-Moudon l'un des pionniers du biogaz en Suisse, confie à *Technique Agricole* son vécu et ses espoirs.



Yves Membrez, architecte à l'EREP, Aclens, et les participants du Stamm Biogaz se sont retrouvés en novembre dernier pour leur séance chez Pierre Chabloz à Lully. Depuis 5 ans, P. Chabloz gère une station pilote de biogaz qui fonctionne selon le système de digestion en continu. Par année, les 4 digesteurs sont alimentés par 350 tonnes de fumiers solides provenant du bétail de la ferme (taureaux et porcs à l'engrais) et par 50 tonnes de déchets organiques ménagers. Le surcroît de travail lié à la gestion de l'installation de digestion correspond à environ 5% du temps consacré aux opérations d'évacuation du fumier. La masse annuelle de biogaz, soit une production brute de 26 000 m³, est valorisée par un couplage-chaleur TOTEM (puissance 5 kW), puissance thermique 21 kW. Il faut aussi signaler que par la fermentation, le fumier gagne en homogénéité et en hygiène.

tions cessent de fonctionner au moment où de grandes réparations s'imposent; le rapport coûts/rentabilité, déjà fragile, est alors complètement déséquilibré.

La co-digestion

En Allemagne, les installations de méthanisation coûtent deux fois moins cher qu'en Suisse et leur approvisionnement est assuré par la

co-digestion de biomasse étrangère à l'exploitation. Par là, on entend les restes alimentaires et végétaux (marcs de raisin, restes de restaurants) contenus de panse, etc. qui fourniraient de bons compléments. Selon H. Rüfenacht, le mazout est encore trop bon marché et pour qu'une installation tourne, il faut bien compter entre 70 et 80 UGB, donc une association de 2-3 exploitations.

Commission sectorielle 5 Agriculture, énergie et environnement

La CS 5 de l'ASETA présidée par Peter Schori, agriculteur à Kirchlindach près de Berne, se réunit régulièrement pour traiter les thèmes énergétiques de l'heure. Ses tâches principales sont d'examiner le potentiel des matières renouvelables utilisées à des fins techniques comme de traiter les problèmes relatifs à l'élimination ou au recyclage des produits. La CS 5 collabore étroitement avec la FAT et les sections de l'ASETA.

Son porte-parole en Romandie est M. Steiner à Montherod, VD.

La Commission entretient aussi d'étroites relations avec Pierre-Alain Mouchet du SRVA à Lausanne.

Nouvelles des sections

VS

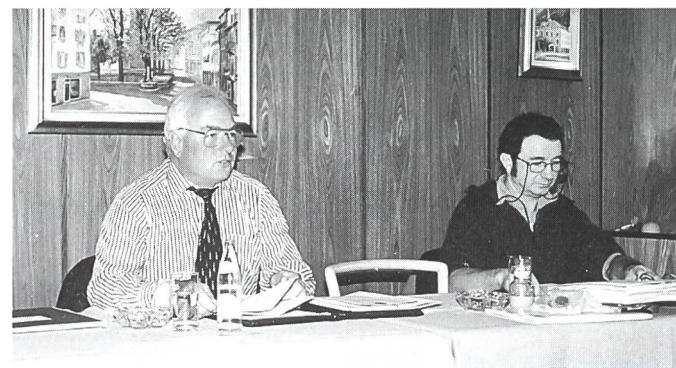


Assemblée annuelle

Peu mais excellent

Valais, terre de soleil et de vignes où les plus petits parchets produisent les meilleurs vins ... une comparaison qui s'applique tout à fait à l'ambiance rencontrée à l'assemblée annuelle de cette section: peu de membres (pour l'instant!) mais extrêmement motivés!

En présence de MM. Antonin et Pailloud de l'Ecole d'agriculture, Bornet de la Gendarmerie, Roulin, vice-président de l'ASETA et de Mme Stalé de la rédaction de Technique Agricole, le président Comby souhaite la bienvenue à chacun des participants. Après avoir lu le rapport d'activité, où il remercie R. Roduit pour sa fidélité dans l'organisation des concours pour jeunes montagnards, il entre tout de suite dans le vif du sujet avec le Commandant G. Bornet sur des questions de circulation qui agitent périodiquement les agriculteurs valaisans. L'une d'elles, cruciale: «Peut-on dépasser sur la ligne blanche?» G. Bornet signale tout de suite les débords agricoles, routes qui délestent l'axe cantonal et ne sont que rarement utilisés. Il remet en mémoire un accident récent avec issue fatale



Section Valais: le président L. Comby et le gérant D. Salvatti.

et rapporte que l'an dernier le nombre des blessés s'élevait à 14 blessés et 4 morts contre 7 blessés et un mort pour l'année 1996. Il déplore cette situation et en appelle, une fois de plus à la prudence car le gain de temps devient trop souvent synonyme de souffrances. G. Bornet évoque aussi le problème des tracteurs qui circulent (toujours!) sans arceaux ou ceux qui circulent avec arceaux rabattus ... Il précise encore que toute remorque jusqu'à 1500 kg attelée à un 4 × 4 doit être immatriculée. L'assemblée se poursuit par la lecture des comptes et le rapport des vérificateurs. Mme Stalé transmet les salutations du secrétariat central et résume les activités de Riniken en signalant les nouveaux cours de conduite élaborés en collaboration avec le SPA. Elle souligne l'importance de Technique Agricole, trait d'union entre les sections et le siège central et assure que la rédaction est très intéressée par l'agriculture valaisanne où vignes et arboriculture occupent une place de choix sur le plan suisse.

M. Antonin félicite la rédaction de Technique Agricole pour la qualité du journal et fait part des résultats enregistrés lors de comparaisons de pulvérisation faites avec divers auxiliaires. Les procédés «solo» et celui de la maison Fischer sont les plus performants et les plus efficaces. D'autres procédés sont limités, comme l'hélico autoporté. Le ton est donné et une discussion animée s'ensuit sur les contrôles de pulvérisateurs. D. Sal-

vatti condamne l'attitude de certains qui ne pratiquent encore aucun contrôle ou se prêtent à des contrôles fantaisistes. Souvent, ils considèrent ces contrôles comme des chicaneries. Malheureusement, ce comportement porte ombrage aux nombreux arboriculteurs et viticulteurs consciencieux. L. Comby poursuit en soulignant que les contrôles en Valais sont presque du bénévolat (Fr. 30.-) comparés à d'autres cantons (Zurich: Fr. 80.- et 60.- pour les membres) et qu'une prise en main de ces contrôles par la section, en collaboration avec le canton, permettrait d'une part de recruter de nouveaux membres et d'autre parti de les faire bénéficier d'un tarif préférentiel.

Satisfait de la séance, le président clôture les débats et remercie les personnes présentes – dont le comité de la section – et distribue à chacun une entrée gratuite à la foire de la vigne et du vin, offerte par le comité d'organisation d'AGROVINA.

NE



Nous vous attendons nombreux.
Le gérant: Robert Tschanz

Pas de convocation personnelle: réservez cette date immédiatement.

La section FR remercie les maisons suivantes pour leur soutien:

- Pétrol-Charmettes S.A., Fribourg
- Celsa Produits pétroliers S.A., Bulle-Fribourg-Romont
- Agro-Center Sense, Düdingen
- Interpétrol S.A., Agrola, Fribourg

Convocation

à l'assemblée générale de la section Neuchâtel qui aura lieu

le mercredi 4 mars 1998 à 13.30 h à l'hôtel de la Croisée, Malvilliers.